

à sa volonté, la quantité d'énergie nécessaire à ces gestes. Et dès lors, quoi de plus naturel que ces gestes, émanation même de la musique, parvenue jusqu'à nous à travers une sensibilité humaine, aillent éveiller en d'autres sensibilités — par l'intermédiaire des oreilles et des yeux à la fois — des images et par suite des émotions de même nature, c'est-à-dire en définitive de nature authentiquement musicale encore ?

Seulement le jeu de l'acteur ne possède que rarement cette spontanéité, cette communication directe avec la pensée musicale du compositeur. Et d'ailleurs le théâtre est le domaine des « sentiments », autrement dit des émotions, caractérisées par des facteurs d'ordre intellectuel. La haine, par exemple, s'exprime par des attitudes définies, par des mouvements ayant une direction précise, et non plus seulement par des contractions générales et indéterminées, comme en provoque la musique pure. Nous ne sommes plus là sur le terrain uniquement sonore. Nous laisserons donc de côté provisoirement les rapports de la musique avec l'expression des passions. Mais nous pouvons dès maintenant constater que, sur la scène lyrique comme au concert, la musique, issue d'un mouvement, aboutit volontiers chez l'auditeur à un mouvement identique, sans oublier, selon les termes de M. Bourguès, que « la conscience n'enregistre que les totaux, le jeu des attitudes — et encore ne les enregistre que sous leur aspect émotionnel. »

Voilà quel était exactement le sens des réflexions parues dans un dernier article, et qui avaient soulevé quelques protestations sympathiques parmi nos lecteurs. (*)

Ayant ainsi précisé notre pensée, nous pourrions passer en toute quiétude à la danse véritable, et à la valeur strictement musicale de son rythme.

G. BENDER et M. ROUSSEAU.

(*) M^{me} M. M. Vanlande nous communique notamment quelques réflexions intéressantes sur la force expansive du rythme, qui ne lui paraît pas coïncider avec l'intensité du plaisir musical. Assurément, la compression dont nous parlions, est actuellement inconsciente chez la plupart des auditeurs. Mais on ne peut conclure de là — croyons-nous — à une « suspension de la vie physique ». Au surplus, il ne peut être question de tirer sur ce sujet extrêmement délicat, des conclusions générales et absolues ; chaque organisme a ses lois propres et ses réactions, pour l'exacte détermination desquelles il faudrait tenir compte de l'« indice nerveux » des tempéraments.



Lettres d'un Mélomane

V

A UN MUSICIEN DE PROVINCE

Je songeais à vous, l'autre soir. Vous plairait-il d'en connaître le sujet ? Le voici. Je me délassais dans la compagnie des poètes de la France d'autrefois, et du Bellay m'était tombé sous la main. J'aime, vous le savez, le commerce de mon esprit avec une pensée agissante et généreuse ; je ne m'étonne jamais de la trouver dans le passé. Bien mieux, j'y rencontre une voie de raffinement et de perfectionnement que les œuvres et les hommes de mon temps ne m'offrent pas toujours. Je recueille ainsi sur la vie et les choses qui découlent de son usage une leçon dont la gravité n'est pas sans inspirer mes démarches d'homme moderne.

Donc, je lisais, ou plutôt je relisais ces strophes d'une harmonie parfaite où l'auteur des *Regrets*, ayant connu les splendeurs de Paris et de Rome, ne sait rien de meilleur pour reposer sa pensée en la fécondant que le bonheur d'un foyer en quelque lieu rempli de calme provincial. Et je rapprochais la ferveur de l'illustre angevin de la vôtre, ô Philoxène, ô mon incorrigible ami et provincial jusqu'au bout des ongles !

Provincial ! La belle épithète ! Je le dis sans aucune espèce d'intention malicieuse ou ironique, car je crois qu'elle porte le signe d'une tranquillité d'âme, bien peu éloignée de la certitude, et, ce qui est mieux encore, d'une indépendance et d'une vigueur d'esprit que l'agitation et la fièvre des capitales tentaculaires me refuse sans cesse. Enraciné au sol qui vous a vu naître, et fixé au milieu du décor que vos yeux d'enfant ont détaillé peu à peu, vous menez une existence de méditation, d'indulgence et de simplicité. C'est ainsi que j'entends la vie. Les repliements ne nuisent pas à l'âme, mais la contraignent à étudier plus profondément les courants qui y cheminent.

Vous êtes donc provincial, le Provincial, si vous voulez. Vous êtes encore musicien. Le bel assemblage ! Est-il donc opportun de situer ces deux termes sur le même plan ? Un musicien qui, de plus, est provincial, quel beau sujet. Et, en effet, j'entends dans la coulisse des amis très à la page et au courant des derniers potins de la capitale se gausser aimablement de ce personnage suranné qui semble sorti d'un honnête coffret très bourgeoisement

« Toute vibration est un nombre, dictant la loi des nombres, par ses harmoniques. »
[E. Chizat.]

mil-huit-cent-trente et qui sent un peu le renfermé. Un musicien de province ! N'est-ce pas le monsieur qui va découvrir le musée Grévin, la *Damnation de Faust*, la gamme par tons et, dans quelques lustres peut-être, la polytonalité ? Vous souriez, ô mon ami. Je vous laisse sourire. C'est votre façon de plaindre les préjugés des autres. Je n'ose dire que vous n'en avez pas ; vous seriez le premier à me le reprocher. Je dis donc que vous avez des préjugés ; j'ajoute que vous y tenez. Laissez-moi le plaisir de joindre à cette constatation les commentaires de mon amicale sympathie.

Je répète ce mot : provincial, et finalement, vous plaçant dans le cadre qu'il me suggère, je me redis à moi-même : retrancher de l'existence le mensonge des attitudes et les incohérences de la mode, fermer l'oreille aux vociférations de la réclame, révoquer les insinuations des derniers arrivés, quoi de mieux à opposer aux déchéances du goût ! Je ne demande pas que chacun ferme portes et fenêtres, et refuse d'accueillir ces larges bouffées de lumière et de soleil qui animent les choses du présent et leur donnent la couleur, la vibration et la vie.

Mais d'abord, d'où viennent ces bouffées ? Je m'adresse au musicien, à l'homme qui pour sa satisfaction la plus intime et la plus profonde demande à la musique de lui découvrir les visages pensifs de la sympathie et le règne secret de la grâce. Et vous me répondez que la beauté de l'œuvre d'art est toute dans la perfection des signes qui l'expriment, dans l'excellence des principes de vérité et d'autorité qu'elle manifeste et auxquels elle est soumise. Or, m'assurez-vous, elle ne peut être vraie qu'à la condition de rester fixée au sol de la tradition, qu'en s'inspirant d'une indépendance de caractère ou d'une permanence créatrice de virilité, et qui se tiennent l'une et l'autre à l'écart des grandes cités méfiantes et hostiles. Vous êtes persuadé que Paris envoûte ses artistes, qu'elle les entraîne dans le tourbillon des événements et la perpétuelle mobilité de ses foules ; vous ajoutez encore que dans le jeu compliqué qui constitue le mécanisme de l'existence quotidienne et d'où sortent les opinions comme les écoles, on ne saurait s'attarder sans payer d'un prix excessif l'abandon de sa propre personnalité.

Je vous écoute, sans vous approuver encore pleinement. J'estime en effet que d'inaliénables réserves d'énergie et de vitalité sont possédées par l'homme à qui sont permises de fréquentes et reconfortantes échappées sur des voies de recueillement et de solitude. Qu'il oublie les images d'exaltation qui éner-

vent la sensibilité, c'en est assez pour rétablir déjà l'équilibre de la pensée et la liberté de l'expression. Un provincial, même déraciné, après de multiples explorations au pays de la Connaissance, revient sans cesse aux impulsions premières, car il y découvre la source de tous les renouvellements. Pour un poète, pour le musicien, les musiques du silence sont infiniment souhaitables : elles sont une inspiratrice en même temps qu'elles favorisent la vision exacte des choses dont l'artiste poursuit l'image ou le fantôme.

A. Hasparren, dans sa lointaine province, le poète Francis Jammes, la pipe à la bouche, s'informe auprès des gens et des choses de toutes les réalités dont il exprimera la vie intime après avoir découvert leur aspect d'éternité. Cela est bien d'un sage épris de vérité, d'une vérité qui découle d'une surabondance de vie simple.

Le même souci d'entrer dans la familiarité des êtres et de la nature se retrouve, dans l'ordre musical, chez un Déodat de Séverac. Le Réalisme musical, de l'auteur du *Cœur du Moulin* et d'*En Languedoc*, résulte de la transposition exacte d'une vision quotidienne. La folle du logis s'est assagi ; elle prend place auprès du lyrique qui fut le compagnon ému du silence des choses et des bruits de l'espace, des cloches, des chariots, des routes, des sources, du pas des mules et du vent dans les chènes.

Tout ceci n'est qu'un aspect de l'art ; vous me direz que c'en est l'essentiel puisqu'il est le motif élémentaire de nos émotions. Je ne le conteste pas. Mieux encore, je reconnais que l'œuvre d'un artiste acquiert en s'élaborant dans le décor d'une vie saine et rustique des moyens d'expression d'une trempe particulière. Si j'ai cité tout à l'heure le cas d'un poète et celui d'un musicien, chacun dans son domaine et à sa manière ayant ciselé la matière que la proche nature lui offrait, c'est que j'y trouve un argument de plus touchant votre dévotion ; je remarque qu'il vous confère une sorte de supériorité dans le sentiment. Vous autres, provinciaux, vous êtes préservés des contacts trop proches qui risquent d'ébranler l'harmonie du caractère ; les houles des clans unis dans les engouements éphémères que consomme le snobisme des gens qui préfèrent une attitude à la connaissance immédiate des mouvements de l'âme, ces chocs révélateurs de conflits d'idées ou d'écoles ne vous arrivent qu'à l'état d'échos un peu disparates, de vagues presque mourantes, mais vous n'ignorez rien des forces qui les mettent en branle. Que dis-je ? vous les jugez de plus loin, parfois de plus

haut, ce qui est l'excellente façon de juger avec une apparence d'équité et quelque bon sens. Aussi, je m'inscris contre cette accusation proférée à votre égard de « retarder ». Quoi ! parce que vous ne jouez pas le moindre rôle dans les assemblées de mandarins, que vous n'assistez pas aux petites batailles que se livrent deux partis pour le lancement d'une œuvre, d'une formule ou d'une simple marque, est-ce à dire que toutes les nuances vous échappent, que votre sensibilité est une faculté atrophiée ?

Devant une œuvre qui vous parle un langage étranger, vous vous tenez sur vos gardes ; devant une autre pleine de l'acidité ou du relief brutal des temps où vous vivez, vous vous retirez dignement sur de sages retranchements sans vous compromettre dans des arguments de décisive logique. Votre attitude n'est pas blâmable ; l'est-elle plus que celle de nombreux auditeurs qui, à l'issue des concerts, prennent soin de répartir la louange avec un zèle intempérant et une exactitude méticuleuse. « Quel talent ! », dit l'un. « Quelle culture ! », renchérit un autre. En réalité, ces gens-là ne consentent pas à vivre dans l'intimité de la musique.

(A suivre.)

MAC ELLY.

Pour copie conforme :

Albert LAURENT.

Un Comité d'Étude et d'Action

pour la défense de la Musique

Les Étapes d'une campagne

La campagne dont nous avons pris l'initiative a trouvé, dans tous les milieux où ces questions apparaissent vitales, un accueil qui démontre son opportunité. Sur les principes généraux énoncés, nous avons reçu les adhésions formelles de plusieurs confrères, dont Lyrica, Le Monde Musical, La Musique à l'École, La Revue Musicale. D'autres comme Comœdia et Musique et Instruments nous ont donné ou promis l'hospitalité de leurs colonnes. Enfin des articles émanant de représentants autorisés de la critique musicale nous sont annoncés dans différents quotidiens.

Ces résultats et ceux qui se dessinent, permettent les espérances les plus optimistes.

L'idée d'un Comité, joignant à ses prérogatives et moyens d'action ordinaires, ceux dont la campagne électorale toute proche offre l'occasion, s'est désormais imposée.

Avouons même que nous sommes quelque peu surpris de n'avoir eu à enregistrer aucune objection de principe. Nous essaierons cependant de prévoir celles qui pourraient être faites et nous y répondrons, victorieusement cela s'entend, ne serait-ce que pour préciser certains détails de cette campagne.

« Inspirez à votre enfant le goût des arts, vous ne ferez point de lui un artiste, apparemment, mais vous en ferez un ami de toutes les études morales qui perfectionnent la pensée. » [Laurent.]

Départements et Etranger.

ABBEVILLE. Le 6 Avril Les Amis de la Musique : Mme Englebert (chant), MM. Andolfi (violin), M. Duchon-Doris (violoncelle) ; Albert Laurent (piano). Œuvres de Sammartini, Couperin, Beethoven, Schubert, Schumann, Duparc, Fauré, Granados, etc.

BELFORT. Le 6 avril Sté Philharmonique (dir. M. Saigne) : 6^e Symphonie (Beethoven). Concerto (Beethoven) M. Enesco. Siegfried-Idyll (Wagner). Poème (Chausson) M. Enesco. 1^{re} Rhapsodie roumaine (Enesco).

BRUGES. Le 10 avril « Les Amitiés françaises » : Œuvres de Mestdagh, Goetinc, Ryelandt, Wybo et Jooris, Les Visions de Bruges (Brancour) direct. M. Goetinc.

CARCASSONNE. Le 2 avril Association symphonique : Carnaval Romain (Berlioz). Prélude Lohengrin (Wagner). Peer Gynt (Grieg). Mélodies (Lacombe). Rébecca (Franck). Danses Polovtsiennes (Borodine).

LIMOGES. Le 9 avril à 9 h. Sté des Concerts du Conservatoire : Sonate sol mineur (Beethoven) MM. A. Hekking et Ed. Garès. Philis le long de la Prairie (18^e), Menuet (Martini), Belle Arsène (Monsigny) M^{me} Fillet. Fantaisie et Fugue sol min. (Bach), 4 Etudes (Chopin), St François de Paule (Liszt) M. Ed. Garès. Là-bas, Le Ruisseau (Schubert), Flûte enchantée (Mozart) M^{me} Fillet. Aria (Bach), Arlequin (Lalo), Danse Hongroise (Brahms) M. A. Hekking.

METZ. Le 9 avril Association des Concerts du Conservatoire (direction M. René Delanay) : Requiem (Fauré). Solistes : M^{me} Satti-Barbier, M. G. Mary. Concerto pour hautbois (Hændel) M. de Nattes. Alleluia du Messie (Hændel), Passion St-Matthieu (Bach) M. G. Mary. Gallia Lamentation (Gounod) Chœurs et Orchestre.

ORLEANS. Le 7 avril à 8 h. 1/2 : Orchestre et chœurs : Béatitudes (Franck) M^{mes} Rivierre, Martel, Ménager, MM. Sabatier, Murano, Coville, Sarrasin, Vierge.

STRASBOURG. Le 9 avril à 20 heures Crts du Conservatoire (dir. M. G. Ropartz) : Le Chant de la Cloche (d'Indy). Solistes : MM. G. Paulet, G. Petit, P. Flèche, H. Starke, H. Stennebrugger ; M^{mes} Roosevelt, Danchin, Schmitt, Radisse.

CORRESPONDANCE

Mon cher Guide,

Est-il admissible que des auditeurs, arrivés longtemps avant l'heure du concert et ayant payé, soient obligés de défilier un à un devant 3 personnages dont l'unique fonction est de leur assigner une place ? Cette façon de procéder étant — paraît-il — le résultat de règlements administratifs dont se plaignent les entrepreneurs de concerts eux-mêmes, nous ne mettrons pas ceux-ci en cause et tairons le lieu de la scène. Mais, une pratique qui oblige des femmes à piétiner dans la cohue pendant 40 minutes et force des gens qui paient à se contenter d'une audition tronquée de symphonie doit disparaître. Il faut avoir entendu les réflexions des étrangers qui en sont victimes pour savoir à quel point elle nuit au bon renom de notre pays, etc...

H. Stuart.